

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2021

Date de convocation du conseil municipal : 07 avril 2021

Nombre de Conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 15

Secrétaire élu pour la durée de la séance : M. Franck BLANCHARD

Présents : M. Robert CORVAISIER – M. Sébastien LE GRIS - Mme Anne-Marie BÉAL – M. Franck BLANCHARD – Mme Karine VERCASSON – Mme Sylvie MIRIBEL – M. Jean-Pierre ORIOL – M. Bernard TROUILLER – Mme Florence BACHER – M. Laurent PEREZ – M. Yvan MOUTOT.

Membres absents excusés : Mme Marie-Frédérique BALLANDRAUD - Mme Dominique PEYRACHON – M. Dominique CARROT - Mme Sophie ODOUARD

Membres absents ayant donné pouvoir :

- Mme Marie-Frédérique BALLANDRAUD a donné pouvoir à M. Robert CORVAISIER,
- Mme Dominique PEYRACHON a donné pouvoir à Mme Sylvie MIRIBEL,
- M. Dominique CARROT a donné pouvoir à M. Yvan MOUTOT,
- Mme Sophie ODOUARD a donné pouvoir à Mme Karine VERCASSON.

La séance est ouverte à 20h00.

Le Conseil Municipal vote le huis clos à l'unanimité des membres présents et représentés.

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 25 février 2021 à l'unanimité des membres présents et représentés.

1 – Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations

URBANISME

- DIA 042.287.21S0003 (2^{ème} DIA): Rte de St Etienne → **pas de préemption**

FINANCES

- TECNITUB → signature d'un devis de 938,40 € TTC pour des travaux de réfection de canalisation d'un réservoir,
- ASTB → signature d'un devis de 900,00 € TTC pour le test d'étanchéité de la MAM,
- ASTB → signature d'un devis de de 2 640,00 € TTC pour le test d'étanchéité de l'école et du réfectoire,
- ASTB → signature d'un devis de 900,00 € TTC pour l'examen thermographique infrarouge de l'école et du réfectoire,
- ETS BASTY SARL → signature d'un devis de 7 208,06 € TTC pour les travaux de remplacement de l'épareuse,

2 – BUDGET PRINCIPAL : approbation du compte de gestion 2020

Monsieur le Maire expose ce qui suit :

J'ai l'honneur de vous soumettre le Compte de Gestion de l'exercice 2020 du Budget Principal présenté par Monsieur le Trésorier Municipal.

Le Compte de Gestion comprend l'ensemble des opérations budgétaires et non-budgétaires effectuées au cours de l'exercice 2020, auxquelles viennent se cumuler les opérations liées à tous les mouvements de trésorerie réalisés sous la responsabilité du Comptable Public de la Commune. L'ensemble de ces opérations est repris dans le paragraphe 1 du présent document.

Les résultats de ce compte de gestion sont conformes aux résultats de notre Compte Administratif de l'exercice 2020.

Du point de vue des opérations strictement budgétaires, le Compte de Gestion comprend le résultat des exercices précédents ainsi que tous les titres de recette émis et tous les mandats de paiement ordonnancés sur l'exercice. Vous trouverez ces opérations résumées dans les tableaux du paragraphe 2 soumis à votre approbation.

Vu le Compte de Gestion 2020 ;

Vu le Compte Administratif 2020 ;

Vu l'avis de la commission des Finances ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

1 – Statuant sur l'ensemble des opérations budgétaires et non budgétaires effectuées au cours de l'exercice 2020 auxquelles viennent se cumuler les opérations liées à tous les mouvements de trésorerie réalisés sous la responsabilité du Comptable Public de la Commune,

ARRÊTE comme suit les détails des masses et le total des soldes figurant au Compte de Gestion :

Balance d'entrée		Opérations de l'exercice				Balance de sortie	
		non budgétaires		budgétaires			
Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
13 968 228,82	13 968 228,82	6 185 878,71	6 286 756,05	1896 610,12	1795 732,78	14 806 553,12	14 806 553,12

2 – Statuant sur l'exécution du budget primitif et des décisions modificatives de l'exercice 2020,

ARRÊTE comme suit les résultats totaux des différentes sections budgétaires :

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	2 809 542,89	1 001 823,53	3 811 366,42
Titres de recettes émis	727 771,61	1 067 852,20	1 795 623,81
Réductions de titres	53 127,80	25,80	53 153,60
Recettes nettes	674 643,81	1 067 826,40	1 742 470,21
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales	3 541 342,49	1 014 323,53	4 555 666,02
Mandat émis	1 016 038,60	827 417,92	1 843 456,52
Annulations de mandats		108,97	108,97
Dépenses nettes	1 016 038,60	827 308,95	1 843 347,55
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent		240 517,45	
Déficit	- 341 394,79		- 100 877,34

3 – **DÉCLARE** que le Compte de Gestion 2020 du Budget Principal n'appelle aucune observation, ni réserve.

NOMBRE DE VOTES : 15		
POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0

3 – BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT : approbation du compte de gestion 2020

Monsieur le Maire expose ce qui suit :

J'ai l'honneur de vous soumettre le Compte de Gestion de l'exercice 2020 du Budget Eau et Assainissement présenté par Monsieur le Trésorier Municipal.

Le Compte de Gestion comprend l'ensemble des opérations budgétaires et non-budgétaires effectuées au cours de l'exercice 2020, auxquelles viennent se cumuler les opérations liées à tous les mouvements de trésorerie réalisés sous la responsabilité du Comptable Public de la Commune. L'ensemble de ces opérations est repris dans le paragraphe 1 du présent document.

Les résultats de ce compte de gestion sont conformes aux résultats de notre Compte Administratif de l'exercice 2020.

Du point de vue des opérations strictement budgétaires, le Compte de Gestion comprend le résultat des exercices précédents ainsi que tous les titres de recette émis et tous les mandats de paiement ordonnancés sur l'exercice. Vous trouverez ces opérations résumées dans les tableaux du paragraphe 2 soumis à votre approbation.

Vu le Compte de Gestion 2020 ;
Vu le Compte Administratif 2020 ;
Vu l'avis de la commission des Finances ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

1 – Statuant sur l'ensemble des opérations budgétaires et non budgétaires effectuées au cours de l'exercice 2020 auxquelles viennent se cumuler les opérations liées à tous les mouvements de trésorerie réalisés sous la responsabilité du Comptable Public de la Commune,

ARRÊTE comme suit les détails des masses et le total des soldes figurant au Compte de Gestion :

Balance d'entrée		Opérations de l'exercice				Balance de sortie	
		non budgétaires		budgétaires			
Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
3 004 914,58	3 004 914,58	1233 716,84	1 158 137,94	279 018,86	354 597,76	3 224 505,63	3 224 505,63

2 – Statuant sur l'exécution du budget primitif et des décisions modificatives de l'exercice 2020, **ARRÊTE** comme suit les résultats totaux des différentes sections budgétaires :

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	977 514,79	209 920,30	1 187 435,09
Titres de recettes émis	194 406,39	160 191,37	354 597,76
Réductions de titres	-	3 944,70	3 944,70
Recettes nettes	194 406,39	156 246,67	350 653,06
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales	1 055 354,75	209 920,30	1 265 275,05
Mandat émis	135 102,80	139 971,36	275 074,16
Annulations de mandats	-	-	-
Dépenses nettes	135 102,80	139 971,36	275 074,16
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent	59 303,59	16 275,31	75 578,90
Déficit			

3 – **DÉCLARE** que le Compte de Gestion 2020 du Budget Eau et Assainissement n'appelle aucune observation, ni réserve.

NOMBRE DE VOTES : 15		
POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0

4 – BUDGET FORÊT : approbation du compte de gestion 2020

Monsieur le Maire expose ce qui suit :

J'ai l'honneur de vous soumettre le Compte de Gestion de l'exercice 2020 du Budget Forêt présenté par Monsieur le Trésorier Municipal.

Le Compte de Gestion comprend l'ensemble des opérations budgétaires et non-budgétaires effectuées au cours de l'exercice 2020, auxquelles viennent se cumuler les opérations liées à tous les mouvements de trésorerie réalisés sous la responsabilité du Comptable Public de la Commune. L'ensemble de ces opérations est repris dans le paragraphe 1 du présent document.

Les résultats de ce compte de gestion sont conformes aux résultats de notre Compte Administratif de l'exercice 2020.

Du point de vue des opérations strictement budgétaires, le Compte de Gestion comprend le résultat des exercices précédents ainsi que tous les titres de recette émis et tous les mandats de paiement ordonnancés sur l'exercice. Vous trouverez ces opérations résumées dans les tableaux du paragraphe 2 soumis à votre approbation.

Vu le Compte de Gestion 2020 ;

Vu le Compte Administratif 2020 ;

Vu l'approbation du compte de gestion et du compte administratif 2020 par le Comité Syndical de Taillard et Pierre Ratière ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

1 – Statuant sur l'ensemble des opérations budgétaires et non budgétaires effectuées au cours de l'exercice 2020 auxquelles viennent se cumuler les opérations liées à tous les mouvements de trésorerie réalisés sous la responsabilité du Comptable Public de la Commune,

ARRÊTE comme suit les détails des masses et le total des soldes figurant au Compte de Gestion :

Balance d'entrée		Opérations de l'exercice				Balance de sortie	
		non budgétaires		budgétaires			
Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
216 569,08	216 569,08	266 200,06	208 484,60	22 565,96	80 281,42	260 276,52	260 276,52

2 – Statuant sur l'exécution du budget primitif et des décisions modificatives de l'exercice 2020,

ARRÊTE comme suit les résultats totaux des différentes sections budgétaires :

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	38 835,00	50 000,00	88 835,00
Titres de recettes émis	25 113,50	55 167,92	80 281,42
Réductions de titres	147,64	-	147,64
Recettes nettes	24 965,86	55 167,92	80 133,78
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales	26 335,00	50 000,00	76 335,00
Mandat émis	-	22 418,32	22 418,32
Annulations de mandats	-	-	-
Dépenses nettes	-	22 418,32	22 418,32
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent	24 965,86	32 749,60	57 715,46
Déficit			

3 – **DÉCLARE** que le Compte de Gestion 2020 du Budget Forêt n'appelle aucune observation, ni réserve.

NOMBRE DE VOTES : 15		
POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0

5 – Vote des taux d'imposition 2021

Monsieur le Maire rappelle les taux appliqués depuis 2013 :

- Foncier bâti : 14,94 % (14,72 % en 2012)
- Foncier non bâti : 36,13 % (35,60 % en 2012)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636 B sexies relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition ;

Il présente l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021. Il rappelle au Conseil Municipal que, suite à la réforme de la taxe d'habitation, le transfert de la part départementale de 15,30 % est intégrée à la part communale (14,94 % - taux de 2020).

Afin de conserver les ressources de la Commune, Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux pour l'année 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DÉCIDE** de ne pas modifier le taux des taxes locales (TFB, TFNB) et de fixer les taux comme suit pour 2021 :

TAXES	TAUX D'IMPOSITION 2020	TAUX D'IMPOSITION 2021
Foncière sur le bâti	14,94 %	14,94 % (part communale) + 15,30 % (ex-part départementale) = 30,24 % (nouveau taux de référence communal)
Foncière sur le non bâti	36,13 %	36,13 %

NOMBRE DE VOTES : 15		
POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0

6 – BUDGET PRINCIPAL : adoption du budget primitif 2021

Vu les articles L.2311-1, L.2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du budget primitif,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au Budget Principal,

Considérant la présentation du budget primitif 2021 du budget principal lors de la commission générale du 25 mars 2021,

Considérant que le budget primitif 2021 du budget principal est voté au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DÉCIDE** d'adopter le budget primitif du budget principal pour l'exercice 2021 tel que décrit ci-dessous
 - ↳ au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - ↳ au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	Chapitres	Proposé	Voté
Dépenses	011 – Charges à caractère général	297 067,68 €	297 067,68 €
	012 – Charges de personnel	391 400,00 €	391 400,00 €
	65 – Autres charges de gestion courante	138 670,00 €	138 670,00 €
	66 – Charges financières	30 000,00 €	30 000,00 €
	67 – Charges exceptionnelles	5 000,00 €	5 000,00 €
	022 – Dépenses imprévues	10 000,00 €	10 000,00 €
	023 – Autofinancement prévisionnel	133 846,74 €	133 846,74 €
	042 – Opération d'ordre entre section	16 318,04 €	16 318,04 €
Total dépenses		1 022 302,46 €	1 022 302,46 €
Recettes	013 – Atténuations de charges	15 000,00 €	15 000,00 €
	042 - Opération d'ordre entre section	13 080,50 €	13 080,50 €
	70 – Produits des services du domaine et ventes diverses	44 855,40 €	44 855,40 €
	73 – Impôts et taxes	362 152,57 €	362 152,57 €
	74 – Dotations et participations	451 581,13 €	451 581,13 €
	75 – Autres produits de gestion courante	90 000,00 €	90 000,00 €
	76 – Produits financiers	10,00 €	10,00 €
	77 – Produits exceptionnels	45 622,86 €	45 622,86 €
Total recettes		1 022 302,46 €	1 022 302,46 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
	Chapitres/Opérations	Proposé	Voté
Dépenses	020 – Dépenses imprévues	25 528,61 €	25 528,61 €
	040 – Opérations d'ordre entre section	13 080,50 €	13 080,50 €
	16 – Emprunts et dettes assimilées	155 500,00 €	155 500,00 €
	20 – Immobilisations incorporelles	10 000,00 €	10 000,00 €
	204 – Subventions d'équipements versées	4 001,86 €	4 001,86 €
	21 – Immobilisations corporelles	37 683,20 €	37 683,20 €

	Opération 127 – Ex O.V.E	2 176 706,11 €	2 176 706,11 €
	Opération 137 – Très haut débit	9 615,00 €	9 615,00 €
	Opération 138 - Chaufferie	70 772,87 €	70 772,87 €
	Opération 141 – Place du Village	5 711,50 €	5 711,50 €
	Opération 147 – Aménagement Poste-Mairie	33 698,84 €	33 698,84 €
	Opération 151 – Sécurisation traversée village	20 000,00 €	20 000,00 €
	Opération 152 – Adressage	1 982,06 €	1 982,06 €
	Opération 153 – Voirie 2020	104 136,00 €	104 136,00 €
	Opération 154 – Liaison cimetièrre	39 340,00 €	39 340,00 €
	Opération 155 – Label numérique école publique	18 000,00 €	18 000,00 €
	Opération 156 – Travaux réfection Gymnase	316 183,60 €	316 183,60 €
	Opération 157 – Camping Municipal	10 238,14 €	10 238,14 €
	Opération 158 – Projet Jeunesse	4 000,00 €	4 000,00 €
	Opération 159 – Espace de Loisirs de la Gare	82 387,92 €	82 387,92 €
	Opération 160 – Voirie 2021	60 000,00 €	60 000,00 €
	Opération 161 – Véhicule électrique	39 000,00 €	39 000,00 €
Total dépenses		3 237 566,21 €	3 237 566,21 €
Recettes	001 – Excédent d’investissement N-1 reporté	334 029,50 €	334 029,50 €
	021 – Autofinancement prévisionnel	133 846,74 €	133 846,74 €
	040 – Opérations d’ordre entre section	16 318,04 €	16 318,04 €
	10 – Fonds divers et réserves	308 795,07 €	308 795,07 €
	16 – Emprunts et dettes assimilées	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €
	Opération 127 – Ex O.V.E	1 193 416,86 €	1 193 416,86 €
	Opération 147 – Aménagement Poste-Mairie	12 290,00 €	12 290,00 €
	Opération 153 – Voirie 2020	35 541,00 €	35 541,00 €
	Opération 155 – Label numérique école publique	7 000,00 €	7 000,00 €
	Opération 156 – Travaux réfection Gymnase	120 000,00 €	120 000,00 €
Opération 159 – Espace de Loisirs de la Gare	39 329,00 €	39 329,00 €	
Opération 160 – Voirie 2021	20 000,00 €	20 000,00 €	
Opération 161 – Véhicule électrique	17 000,00 €	17 000,00 €	
Total recettes		3 237 566,21 €	3 237 566,21 €

- DIT que le budget est équilibré en recettes et en dépenses ainsi que par sections.

NOMBRE DE VOTES : 15		
POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0

7 - BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT : adoption du budget primitif 2021

Vu les articles L.2311-1, L.2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du budget primitif,

Vu l’instruction budgétaire et comptable M49 applicable au Budget annexe du service d’eau et d’assainissement, Considérant la présentation du budget primitif 2021 du budget eau et assainissement lors de la commission générale du 25 mars 2021,

Considérant que le budget primitif 2021 du budget eau et assainissement est voté au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre et des opérations pour la section d’investissement,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l’unanimité des membres présents et représentés :

- **DÉCIDE** d’adopter le budget primitif du budget eau et assainissement pour l’exercice 2021 tel que décrit ci-dessous

↳ au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,

↳ au niveau du chapitre et des opérations pour la section d’investissement,

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	Chapitres	Proposé	Voté
Dépenses	011 – Charges à caractère général	39 430,00 €	39 430,00 €
	012 – Charges de personnel	32 500,00 €	32 500,00 €
	014 – Atténuation de produits	17 000,00 €	17 000,00 €
	65 – Autres charges de gestion courante	2 500,00 €	2 500,00 €

	66 – Charges financières	8 000,00 €	8 000,00 €
	67 – Charges exceptionnelles	5 000,00 €	5 000,00 €
	022 – Dépenses imprévues	5 000,00 €	5 000,00 €
	023 – Autofinancement prévisionnel	27 390,96 €	27 390,96 €
	042 - Opération d'ordre entre section	65 332,67 €	65 332,67 €
Total dépenses		202 153,63 €	202 153,63 €
Recettes	042 - Opération d'ordre entre section	28 653,63 €	28 653,63 €
	70 – Produits des services des domaines et ventes diverses	170 500,00 €	170 500,00 €
	74 – Produits exceptionnels	3 000,00 €	3 000,00 €
Total recettes		202 153,63 €	202 153,63 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
	Chapitres/Opérations	Proposé	Voté
Dépenses	020 – Dépenses imprévues	3 500,00 €	3 500,00 €
	040 – Opérations d'ordre entre section	28 653,63 €	28 653,63 €
	041 – Opérations patrimoniales	6 196,76 €	6 196,76 €
	16 – Emprunts et dettes assimilées	27 201,69 €	27 201,69 €
	20 – Immobilisations incorporelles	10 000,00 €	10 000,00 €
	21 – Immobilisations corporelles	18 504,29 €	18 504,29 €
	Opération 142 – Compteurs télérelève	19 987,60 €	19 987,60 €
	Opération 145 – Réservoir de l'Amour	5 751,42 €	5 751,42 €
	Opération 146 – Traitement eau potable Sapet	20 000,00 €	20 000,00 €
	Opération 147 – Travaux extension réseau EU route de Bourg	60 000,00 €	60 000,00 €
Opération 148 – Travaux EU rue de la Vialle/place du 19 Mars	139 051,08 €	139 051,08 €	
Total dépenses		338 846,47 €	338 846,47 €
Recettes	001 – Excédent d'investissement N-1 reporté	97 259,70 €	97 259,70 €
	021 – Autofinancement prévisionnel	27 390,96 €	27 390,96 €
	040 – Opérations d'ordre entre section	65 332,67 €	65 332,67 €
	041 – Opérations patrimoniales	6 196,76 €	6 196,76 €
	10 – Fonds divers et réserves	68 266,38 €	68 266,38 €
Opération 148 – Travaux EU rue de la Vialle/place du 19 Mars	74 400,00 €	74 400,00 €	
Total recettes		338 846,47 €	338 846,47 €

- DIT que le budget est équilibré en recettes et en dépenses ainsi que par sections.

NOMBRE DE VOTES : 15		
POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0

8 - BUDGET FORÊT : adoption du budget primitif 2021

Vu les articles L.2311-1, L.2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du budget primitif,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au Budget annexe forêt,

Considérant l'adoption du budget primitif 2021 pour le budget annexe de la forêt par le comité Syndical de Taillard et Pierre Ratière en date du 20 février 2021,

Considérant que le budget primitif 2021 du budget forêt est voté au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre pour la section d'investissement,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DÉCIDE** d'adopter le budget primitif du budget forêt pour l'exercice 2021 tel que décrit ci-dessous
 - ↳ au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - ↳ au niveau du chapitre pour la section d'investissement,

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	Chapitres	Proposé	Voté
Dépenses	011 – Charges à caractère général	47 300,00 €	47 300,00 €
	012 – Charges de personnel	3 000,00 €	3 000,00 €
	65 – Autres charges de gestion courante	25 000,00 €	25 000,00 €
	022 – Dépenses imprévues	22 830,46 €	22 830,46 €

	023 – Autofinancement prévisionnel	7 619,14 €	7 619,14 €
Total dépenses		105 749,60 €	105 749,60 €
Recettes	002 – Excédent de fonctionnement N-1 reporté	32 749,60 €	32 749,60 €
	70 – Produits des services du domaine et ventes diverses	73 000,00 €	73 000,00 €
Total recettes		105 749,60 €	105 749,60 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
	Chapitres	Proposé	Voté
Dépenses	21 – Immobilisations corporelles	14 250,00 €	14 250,00 €
	23 – Immobilisations en cours	1 500,00 €	1 500,00 €
Total dépenses		15 750,00 €	15 750,00 €
Recettes	001 – Excédent d'investissement N-1 reporté	130,86 €	130,86 €
	021 – Virement de la section de fonctionnement	7 619,14 €	7 619,14 €
	13 – Subventions	8 000,00 €	8 000,00 €
Total recettes		15 750,00 €	15 750,00 €

- **DIT** que le budget est équilibré en recettes et en dépenses ainsi que par sections.

NOMBRE DE VOTES : 15		
POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0

9 – Réalisation d'un emprunt

Monsieur le Maire expose que dans le cadre des travaux du Pôle Enfance et au vu du plan de financement établi, il y a lieu de souscrire un emprunt de 1 000 000,00 euros.

Dans ce cadre, 3 établissements ont été sollicités afin d'obtenir des propositions de financement. Il a été demandé une proposition pour un emprunt de la totalité de la somme sur 25 ans et une proposition sur un montant de 600 000€ sur 25 ans et 400 000 € en emprunt court terme dans l'attente de recevoir les subventions et le FCTVA :

CREDIT AGRICOLE	
Montant emprunté	1 000 000 €
Durée	25 ans
Echéances	Trimestrielles
Taux d'intérêt avec échéances constantes	1,28 %
Frais de dossier	1 000,00 €

CREDIT AGRICOLE	
Montant emprunté	600 000 €
Durée	25 ans
Echéances	Trimestrielles
Taux d'intérêt avec échéances constantes	1,28 %
Frais de dossier	600,00 €

CREDIT AGRICOLE	
Montant emprunté	400 000 €
Durée	2 ans
Echéances	
Taux d'intérêt avec échéances constantes	0,62 %
Frais de dossier	400,00 €

AGENCE France LOCALE	
Montant emprunté	600 000 €
Durée	25 ans
Echéances	Trimestrielles
Échéances constantes	0,97 %
Frais de dossier	Néant

AGENCE France LOCALE	
Montant emprunté	400 000 €
Durée	3/4/5 ans
Echéances	Annuelles
Échéances constantes	0,18/0,23/0,30 %
Frais de dossier	Néant

CAISSE D'ÉPARGNE	
Montant emprunté	600 000 €
Durée	20
Echéances	Trimestrielles
Taux d'intérêt avec échéances constantes	0,94 %
Frais de dossier	0,10 %

CAISSE D'ÉPARGNE	
Montant emprunté	400 000 €
Durée	18 mois
Echéances	IN FINE
Taux d'intérêt avec échéances constantes	0,51 %
Commission d'engagement	0,10 %

CAISSE D'ÉPARGNE	
Montant emprunté	600 000 €
Durée	25
Echéances	Trimestrielles
Taux d'intérêt avec échéances constantes	1,17 %
Frais de dossier	0,10 %

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les propositions de financement des 3 établissements bancaires,
Vu les travaux d'aménagement d'un Pôle Enfance,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DÉCIDE** de contracter, auprès de l'Agence France Locale, un emprunt à long terme de 600 000 € et un emprunt à court terme de 400 000 € destinés à financer les travaux d'aménagement d'un Pôle Enfance selon les caractéristiques suivantes :

AGENCE FRANCE LOCALE	
Montant emprunté	600 000 €
Durée	25 ans
Echéances	Trimestrielles
Echéances constantes	0,97 %
Frais de dossier	Néant

AGENCE FRANCE LOCALE	
Montant emprunté	400 000 €
Durée	4 ans
Remboursement	In fine
Taux d'intérêt avec échéance annuelle	0,23 %
Frais de dossier	Néant

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cet emprunt et tous documents se rapportant à cette présente décision.

NOMBRE DE VOTES : 15		
POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0

10 – TRAVAUX PÔLE ENFANCE : demande de subvention auprès de la CAF de la Loire au titre de l'axe 4 : accompagner le maintien et le développement des équipements et services dans les territoires spécifiques

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est possible de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la CAF pour les travaux du Pôle Enfance et plus précisément pour le local de l'accueil périscolaire du matin et du soir. Il précise que la subvention peut être jusqu'à 30 % de la dépense, étant plafonnée à 80 000,00 €.

Il propose de déposer un dossier de subvention pour les lots concernant l'aménagement intérieur du local d'accueil périscolaire du matin et du soir.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la CAF dans le cadre de leur axe 4 : Accompagner le maintien et le développement des équipements et services dans des territoires spécifiques pour financer les travaux d'aménagement intérieur du local d'accueil périscolaire du matin et du soir,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à cette présente décision.

NOMBRE DE VOTES : 15		
POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0

11 – MARCHÉ PÔLE ENFANCE : relance du lot n° 11 (carrelage – revêtements muraux)

Point annulé

12- ESPACE DÉÔME : convention ALSH enfance jeunesse

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que l'espace socio-culturel de la Déôme demande à ce que la commune valide le renouvellement de la convention relative au contrat Enfance Jeunesse.

Dans le cadre du renouvellement du CEJ 2021/2022, la convention prévoit que chaque année, la commune de Saint-Sauveur-en-Rue verse à l'espace socio-culturel de la Déôme :

- un acompte de 40 % du budget prévisionnel concernant les accueils extrascolaires enfants et jeunes eu un acompte de 20 % du budget prévisionnel concernant l'accueil périscolaire 3/10 ans des mercredis avant la fin du 1^{er} trimestres de l'année N,
- Le solde après réalisation de la clôture des comptes et réalisation de l'Assemblée Générale,

Objectifs de la convention :

- L'accueil des 3/10 ans :
 - Optimiser et structurer le fonctionnement de l'Accueil de Loisirs sur le territoire de l'ancien canton de Bourg-Argental (budgets prévisionnels avec participation des communes, convention entre les communes et l'Espace socio-culturel de la Déôme,...),
 - Développer des actions ou activités décentralisées dans les 8 communes,
- L'accueil des 11/17 ans :
 - Optimiser et structurer le fonctionnement de l'Accueil de Loisirs sur le territoire de l'ancien canton de Bourg-Argental (budgets prévisionnels avec participation des communes, convention entre les communes et l'Espace socio-culturel de la Déôme,...),
 - Développer des actions ou activités décentralisées dans les 8 communes,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le projet de convention ALSH enfance jeunesse avec l'espace socio-culturel de la Déôme tel que présenté en annexe,
- **VALIDE** les budgets prévisionnels tels que présentés,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à cette présente décision,
- **DIT** que les crédits seront prévus aux budgets primitifs 2021 et 2022,

NOMBRE DE VOTES : 15		
POUR : 15	CONTRE : 0	ABSTENTIONS : 0

13 – Informations et questions diverses

Urbanisme

- CU 042.287.21S0003 : 27 rue du Perthuis → vente bâti
- DP 042.287.21S0002 : 10 rue Jean Roux → arrêté de non-opposition
- PC 042.287.20S0001M02 : Lieu-dit La Grange → en cours d'instruction
- DP 042.287.21S0003 : 2100 route du Tracol → arrêté de non-opposition
- PC 042.287.21S0002 : Lieu-dit La Garenne → en cours d'instruction
- AT 042.287.21S0001 : Lieu-dit La Garenne → en cours d'instruction
- DP 042.287.21S0004 : 785 route de Logelière → en cours d'instruction
- DP 042.287.21S0005 : 1007 route de Burdignes → en cours d'instruction

La séance est levée à 22h30.